



TRAVAUX EN COURS

- Débroussaillage de certains sentiers et chemins.
- Rebouchage de trous sur la route du Rouret.
- Travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la gare.
- Pose de la croix sur le côté de l'église.
- Aménagement de la place du 14 juillet (Gare).
- Petits travaux dans les écoles et à la mairie.
- Ramassages réguliers sur les points de PAV.

VOUS VOULEZ DE LA PUBLICITE DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES

A compter du 1^{er} Septembre 2022, et si vous voulez toujours recevoir de la publicité dans votre boîte aux lettres, il vous faudra apposer un autocollant **OUI PUB** du Sictoba. Il sera disponible en mairie.

LA PLATEFORME DE BROYAGE DES DECHETS VERTS EN JUILLET ET AOUT 2022

Elle sera ouverte uniquement les matins de 9 h 30 à 11 h 30 aux dates suivantes :

JUILLET : les 9 - 16 - 22 et 30 **AOUT : les 6 - 20 et 27**

Pour rappel, cette plateforme ne prend que les branchages (10 cm Ø maxi) , pas d'herbe ni de feuilles et elle est réservée aux particuliers !!!

Beaucoup d'incivilités quant aux déjections canines dans les rues et places de la commune.

Pensez à les ramasser !

Vous pouvez déposer dans le bac jaune **tous les emballages ménagers** sans distinction : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, ainsi que tous les papiers, sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, petits métaux (capsules, plaquettes de médicaments ...) pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée... Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre. **Jetez ** EN VRAC ** tous vos emballages, surtout pas de sac !!!!**

QUE FAIRE SI VOUS DECOUVREZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

- Soit vous allez sur le site www.lefrelon.com pour le signaler
- Soit vous appelez le **06.08.92.26.67** qui se chargera de le signaler
- Vous pouvez aussi appeler la CCGA au 04.75.37.61.13

Tarif de cette prestation :

- Gratuit si ni destruction, ni décrochage
- Décrochage : **45€ si <3.5m** – **60€ si < 7m.** – **80€ si < 15m.** – **100€ si > 15m.**
- Destruction & décrochage : **90€ si <3.5m** – **120€ si < 7m.** – **160€ si < 15m.** - **200€ si > 15m.**

La CCGA (Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche) prend systématiquement 50% de la prestation en charge. Les 50% restants vous seront facturés. *La Commune pourra vous aider à financer cette dépense sous conditions de ressources (Délibération du 24 juillet 2020)*

MAIRIE : 15 PLACE ST PANCRACE

Horaires d'ouverture Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 17h.
Samedi : 9h. à 12h. ** Fermé le mercredi **

☎ : 04.75.39.67.17.

Email : grospièrres@wanadoo.fr

Page Facebook : [mairie de Grospièrres](https://www.facebook.com/mairie.de.grospièrres)

Site Internet : <http://www.grospièrres.fr/>

PAS DE FERMETURE POUR JUILLET ET AOUT



Horaires d'ouverture  FRANCE SERVICES :

Lundi : 8h30 à 11h30 sur rendez-vous.

Mardi : 8h30 à 12h. sur rendez-vous et 13h30 à 17h30

Fermé le mercredi.

Jeudi : 8h30 à 12h. et 13h30 à 17h30.

Vendredi : 14h. à 17h.

Samedi : 9h. à 12h.

☎ : 04.75.39.62.94.

Email : grospièrres@france-services.gouv.fr

Bibliothèque :

- Mercredi de 9h30 à 12h00
- Jeudi de 13h45 à 16h00
- Samedi de 9h00 à 12h00

Agence Postale :

- Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Pas de changement pendant les vacances scolaires

PETITS RAPPELS UTILES

- ✚ Il est strictement interdit de faire du feu sur la commune, et encore plus spécialement en cette période où nous sommes en « alerte sécheresse »
- ✚ Il est aussi interdit de faire du bruit au-delà de 22h30. Même si ce sont les vacances, continuons de respecter la tranquillité de chacun et évitons les problèmes de voisinage

GROUPE CULTURE FÊTES & FESTIVITÉS

Annulation du feu d'artifice 🎆

Le feu d'artifice, prévu le vendredi 22 juillet dans le cadre de la fête votive, est annulé compte tenu de la sécheresse et des risques d'incendie en découlant.

Le groupe « Culture, Fête et Festivités » étudie la possibilité de reprogrammer cet évènement à une date mieux adaptée à la situation climatique de notre secteur.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Nos projets à l'étude :

Journée grospiéroise

Dans un premier temps, nous étudions la faisabilité d'une journée festive entre grospiéroises et grospiérois, fin août, avec paëlla suivie d'un après-midi récréatif.

Histoire de Grospièrres : recherche de documents

Nous vous en avons déjà parlé : le groupe « Culture, Fêtes et Festivités » souhaite faire revivre l'Histoire de Grospièrres à travers des témoignages d'époque appuyés par des documents photos et vidéos.

Jean-Claude Leroy, ancien habitant de Grospièrres, nous a confié plusieurs documents en sa possession sur une partie de l'Histoire de la commune.

Nous avons pour projet d'en faire profiter tous les habitants intéressés par ce « retour en arrière », autour d'un moment « conférence - projections - buvette ».

Nous comptons également sur la « mémoire vive » des Grospièrrois :

- si vous disposez de documents anciens (photos, vidéo, divers) sur l'Histoire et le passé de la commune ;
- si vous avez des témoignages ou histoires à nous conter. Dans ce cas, nous pouvons vous rencontrer pour les enregistrer. Informez-en la mairie soit en vous y présentant, soit par tél. 04 75 39 67 17, par mail grospièrres@wanadoo.fr ou sur le site www.grospièrres.fr

A vos agendas !

Fête Votive

Les 22, 23 et 24 Juillet quartier de la Gare

Forum des associations

L'édition 2021 du forum des associations a rencontré un vif succès.

La prochaine édition est d'ores et déjà prévue le samedi 10 septembre 2022.

Marché de Noël

Le marché de Noël 2022 est programmé Samedi 26 Novembre.

Qu'a fait la mairie pour les familles Ukrainiennes ????

Une tablette d'une valeur de 200€ a été fournie pour l'école.

Une aide matérielle a été attribuée aux familles.

*Aujourd'hui, nos familles sont reparties dans leur pays d'origine... Bonne route et bonne chance à elles. Encore **MERCI** aux familles d'accueil.*

ECLAIRAGE PUBLIC 💡

44 ! C'est le nombre de lampadaires qui vont être prochainement modifiés pour recevoir des éclairages « basse consommation ». Il s'agit des lampadaires éclairant la D 111 ainsi que ceux situés sur la place du 14 juillet et la route de Saint-Alban-Auriolles. L'augmentation du coût de l'électricité ainsi que le souci écologique de réduire notre consommation nous impose d'aller vers un mode d'éclairage plus économique et plus performant. Ces équipements nous permettront de réduire de 70 % tant la consommation que la dépense en résultant. Dans le même esprit, les plages d'éclairage des lampadaires seront modifiées durant une partie de la nuit selon les secteurs. Une information détaillée vous sera communiquée prochainement sur ce sujet.

QUELLES SOLUTIONS POUR PRESERVER – PROTEGER LES SITES CHASTELAS ET FONTVIVE ?

A l'initiative de l'équipe municipale, ont été réunis le 6 mai les propriétaires des maisons et terrains du Chastelas et ceux dont les parcelles sont les plus proches de la résurgence de Fontvive.

Cette réunion avait pour but de recueillir les avis de chacun sur le devenir de ces sites : faut-il les protéger, les sécuriser, et si oui, quelles solutions envisageables et réalisables dans un cadre réglementaire, à court, moyen et long terme.

Deux groupes de travail se sont constitués qui se sont à nouveau réunis fin juin.

Majoritairement, les membres présents des groupes se prononcent pour de simples travaux de maintien des ruines du Chastelas qui éviteraient à l'ensemble de se dégrader davantage, à la condition de trouver des financements extérieurs (associations, services du département et de l'état, fondations, dons ...)

Des recherches sont faites en ce sens et seront soumises aux propriétaires.

En ce qui concerne FontVive, il est convenu de s'appuyer sur le C.E.N. Rhône-Alpes (Conservatoire des Espaces Naturels) pour élaborer des solutions de protection rendues impératives par la sur-fréquentation de ce site, les incivilités et les dégradations qui augmentent d'années en années. L'impact de la massification touristique a déjà occasionné des dégâts quasi irréversibles. Il faut donc agir rapidement.

Un courrier a d'ores et déjà été adressé aux offices de tourisme pour qu'ils limitent ou suppriment la « publicité » faite autour de la résurgence, parfois de manière erronée.

Une réunion avec le C.E.N. Rhône Alpes à la mi-octobre avec les propriétaires riverains pour les informer et poursuivre éventuellement l'étude du projet.

LA GESTION DE LA CANTINE 🍔 🍟

Chers Parents,

Quel est votre avis sur le système de tickets de cantine mis en place actuellement ?

Souhaiteriez-vous une autre gestion et comment l'imaginez-vous ?

Dites-nous vite ce que vous en pensez !!! (grospièrres@wanadoo.fr ou sur le site internet

CHANGEMENTS A L'ECOLE :

Michel, le directeur, nous quitte pour d'autres horizons 🎒 et Jean-Claude part pour une retraite bien méritée ! 🙌 ** Une bonne continuation à tous les deux **

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes 😊